

Rapport sur la situation et l'activité de la Ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national en 1962

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **58 (1963)**

Heft 2-fr

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport sur la situation et l'activité de la Ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national en 1962

Deux faits particulièrement importants ont marqué pour nous l'année 1962: la protection des sites, de par la volonté populaire, a fait son entrée dans la Constitution fédérale en tant que devoir national; et la Ligue du patrimoine s'est donné un nouveau président. Nous reviendrons sur ces deux événements.

1. Effectifs. Voyons tout d'abord de près, comme à l'ordinaire, le « mouvement de population » au sein de la Ligue du patrimoine. On enregistre à nouveau une progression. Le nombre de nos membres a passé de 9413 à 9598, soit 185 de plus. 274 adhésions contrebalancent 89 départs, dus à des décès, aux circonstances, ou au mécontentement suscité par telle action ou telle abstention de la Ligue (ces démissions causées par une mauvaise humeur passagère sont heureusement fort rares). Si réjouissantes qu'elles soient, les adhésions pourraient et devraient être plus nombreuses, ainsi que le prouve le succès des sections qui se montrent dynamiques dans le recrutement. Sur ce point, Soleure vient de nouveau en tête. Cette section nous avait amené 177 nouveaux membres en 1961: elle a encore grossi ses rangs de 118 adhérents. En Suisse centrale également, la progression de l'année précédente s'est poursuivie; on y enregistre 42 nouvelles adhésions.

Le Comité central ayant décidé de vouer une plus grande attention au recrutement des membres, il peut être intéressant de montrer ici comment se répartissent dans le pays les membres de la Ligue (par mille habitants, à fin 1962):

Appenzell R.-E.	4,9
Glaris	4,3
Genève	2,9
Grisons (Engadine incluse)	2,7
Schaffhouse	2,7
Thurgovie	2,7
Soleure	2,4
Bâle-Ville	2,3
Neuchâtel	1,9
Berne	1,7
Saint-Gall (Rhodes-intérieures incluses)	1,7
Zurich	1,7
Fribourg (Gruyère comprise)	1,6
Argovie	1,5
Bâle-Campagne	1,4
Valais (Haut et Bas)	1,4
Suisse centrale	1,3
Tessin	1,1
Vaud	0,7

On sera sans doute étonné de trouver les vertes campagnes appenzelloises en tête de

ce classement. L'action d'Otto Tobler, qui fut très longtemps président et qui faisait des démarches personnelles auprès de toutes les personnalités appenzelloises pour les amener parmi nous, se fait encore sentir; ç'a été l'œuvre de sa vie.

Parmi les sections romandes, la populeuse Genève est au premier rang avec 2,9 %. La Société d'art public a pris au cours des années une place importante dans la vie culturelle de la cité. Le souvenir de Michel Monnier, qui non seulement recruta de nombreux membres pour la section genevoise, mais lui légua une partie de sa fortune, doit être évoqué ici avec respect.

Les conclusions à tirer des chiffres susindiqués sont évidentes. Même en tenant compte du fait que les circonstances ne sont pas les mêmes partout, on distingue nettement où les terrains de chasse sont mal exploités. Il y a de grands écarts que les diverses conditions économiques ne suffisent pas à expliquer. Si l'on établissait un classement d'après le montant des impôts pour la défense nationale par têtes d'habitants, il serait complètement différent du nôtre. Par exemple, Appenzell R.-E. se trouverait au 18^{me} rang! Nous sera-t-il permis d'être plus clair encore? Là où, depuis des années, des comités dynamiques et entreprenants sont à l'œuvre, les membres sont en nombre réjouissant; mais là où l'on se contente de ce qu'on a, et parce que la mort décime peu à peu les rangs, on recule lentement mais sûrement.

Dans l'ensemble, toutefois, nous nous approchons doucement des dix mille, et si l'on accomplit un vigoureux effort dans toutes les sections, ce chiffre sera atteint en 1963, ou au plus tard en 1964.

2. Assemblée générale et changement de président. L'assemblée générale a eu lieu les 28 et 29 avril à Berne, puis dans le verdoyant Emmental. Nous avons dit dans la Revue tout ce qu'il y avait à dire de ces importantes journées; bornons-nous ici à l'essentiel:

Dans la belle salle de l'hôtel de ville de Berne, nous avons pris congé de notre président, M. *Erwin Burckhardt*, de Saint-Gall. Dix ans auparavant, aux heures fastes où l'on faisait don au peuple suisse des îles de Brissago, il avait pris le sceptre des mains de son éminent prédécesseur, *Gerhard Boerlin*. Le ciel paraissait alors au beau fixe; la toute jeune institution de l'Ecu d'or ouvrait à l'activité du « Heimatschutz » de souriantes perspectives. Mais bientôt l'horizon s'assombrit: ce furent d'abord les luttes pour Rheinau, puis pour le Spöl; la tempête secoua la Ligue

suisse pour la protection de la nature, qui semblait si solidement assise, jusqu'en ses fondements. Grâce à la sûreté de son jugement et à sa fidélité à nos principes, à sa connaissance des hommes et à son sens de l'art du possible, notre président sut conduire la barque de la Ligue du patrimoine à travers les écueils de ces pénibles années, et maintenir la liaison avec la Protection de la nature en dépit de toutes nos divergences, lorsqu'il s'agissait, pour la vente de l'Écu d'or, de présenter devant le peuple suisse un front uni. A quel point cette largeur de vues nous a été profitable, nous le constatons aujourd'hui où la Ligue pour la nature a recouvré la pleine confiance du public et où nous marchons côte à côte – mieux: liés par des attaches personnelles – dans la poursuite d'objectifs communs. Mais d'autres œuvres encore, et fort importantes, nous rappelleront durablement l'action de ce président à la fois éminent et apprécié: la restauration de Werdenberg, par exemple, dans son canton d'origine, et tant de belles et bonnes choses qui ont été réalisées, au cours de ces dix ans, sous sa direction.

Avec une belle unanimité, l'assemblée générale a élu un nouveau président en la personne de M. Ariste Rollier, procureur général, jusqu'alors président de la section bernoise. Il ne tient naturellement pas à ce que nous lui tressions ici par avance des couronnes, mais il permettra bien à ses proches collaborateurs de constater qu'avec une juvénile énergie et une ardeur infatigable, il a commencé d'appliquer le programme de travail qu'il avait esquissé à l'assemblée générale, puis formulé dans la Revue. Nous reviendrons tout à l'heure sur les premiers fruits de son action.

3. *Autres changements au Comité central.* Trois membres nous ont été enlevés par la mort: *Karl Ritzler*, ancien ingénieur forestier, Zurich; l'architecte *Friedrich Hess*, professeur et Dr h. c., Zurich; et *Jacob Speich*, architecte, Glaris, président de la section glaronaise. Nous avons honoré la mémoire de ces hommes remarquables, et loué leurs services, dans la Revue; redisons ici notre reconnaissance pour tout ce qu'ils ont fait en faveur de la Ligue du patrimoine national.

Est entré au Comité central: M. *Henri Gremaud*, de Bulle, successeur du vice-président *Henri Naef* (à la retraite pour raison de santé) à la direction du Musée gruérien. La représentation de notre puissante section bernoise au Comité central a aussi changé; son nouveau président, M. *Peter Arbenz*, architecte à Muri, y est entré d'office. M. *Hans Laué*, rédacteur à Berne, a été élu en tant que conseiller de presse. Le Comité s'est donné un nouveau vice-président en la personne de Me *Jacques Remy*, président de la

section fribourgeoise, qui dans la lutte pour la sauvegarde du vieux Fribourg s'est montré, parmi nos présidents de sections, l'un des plus ardents défenseurs de notre idéal.

4. *Le secrétariat général*, au «*Heimethuus*» à Zurich, a expédié les affaires courantes, «*téléguidé*» par le nouveau président; a organisé la vente de l'Écu d'or et la collecte auprès des milieux économiques; et préparé les décisions sur les nombreuses demandes de subsides par des examens approfondis et des compléments d'informations. La Revue aussi est rédigée au «*Heimethuus*». Un changement est d'ailleurs survenu dans le cercle de ses collaborateurs, lorsque Mlle *Louise Witzig*, bras droit du secrétaire général, a pris une demi-retraite à la fin de l'année. Elle continue à tenir le procès-verbal des séances du Comité central, tâche souvent fort ardue, mais qu'elle accomplit avec maestria. Pour les très grands services qu'elle a rendus à la Ligue du patrimoine, nous devons à *Louise Witzig* l'expression publique de notre reconnaissance.

5. *Revue «Heimatschutz».* Une fois de plus, en raison de la hausse des prix et de l'insuffisance des cotisations, nous n'avons pu publier que trois fascicules. Mais ils devaient traiter des sujets si importants et si vastes, que dans des fascicules ordinaires de 32 pages les textes eussent été beaucoup trop comprimés et, dès lors, peu convaincants. Si bien que ces trois numéros, au lieu de totaliser 96 pages, en ont contenu 128, et que nos chers lecteurs en ont eu, une fois encore, beaucoup plus que pour leur argent! L'adaptation des cotisations à l'augmentation des frais, que nous proposons, permettra pour longtemps, nous l'espérons, d'en revenir au rythme de 4 fascicules par année. Les problèmes qui valent d'être étudiés, et les faits réjouissants ou attristants qui méritent d'être présentés à nos lecteurs par la plume et par l'image, ne manqueront pas!

A côté des numéros en allemand ont paru comme d'habitude des numéros en français. Les principaux sujets traités sont les mêmes; mais les éditions en français contiennent en outre des textes concernant des problèmes particuliers à la Suisse romande. La revue «*Il nostro Paese*», publiée quatre fois par an au Tessin, et qui sert d'organe commun aux défenseurs du patrimoine, de la nature et des oiseaux, a bénéficié comme à l'ordinaire d'une subvention de 1000 fr. de la part de notre caisse centrale.

6. *Bureau technique.* Le chef de notre Bureau technique, l'architecte *Max Kopp*, nous communique ce qui suit:

«L'évolution décrite dans notre rapport précédent («*Patrie à l'encan*», lotissement du Plateau), s'est poursuivie durant l'année

écoulée. Elle s'est même encore amplifiée. Les changements déjà signalés en 1961 dans l'agriculture, où les exploitations se mécanisent de plus en plus, mettent en question l'architecture traditionnelle des fermes, des granges et des étables. La technique l'emporte. Aussi, dans ce secteur où tout semblait fixé pour longtemps, et là comme ailleurs, toutes les expériences deviennent possibles.

Pour le conseiller technique, cette situation est cause de nouvelles difficultés. En effet, la totale incertitude où se trouvent les solliciteurs sur ce qui est rationnel, beau et conforme à notre temps, l'oblige à se déterminer seul, d'après ses impressions et ses expériences personnelles. Cela lui vaut aussi, plus que par le passé, des divergences de vues, aussi bien avec les modernistes qu'avec les traditionalistes.

Voici deux exemples d'intérêt général de l'activité du Bureau technique:

Routes nationales. La commission du plan de la route nationale de la rive gauche du lac des Quatre-Cantons, dont le conseiller technique du « Heimatschutz » fait partie, a terminé son travail, pour l'essentiel, à fin 1962. Le tracé a été fixé de telle sorte qu'il ne touche ni à la maison du « Treib », ni au Rutli, ni aux parois de rochers du « Teufelsmünster ». Les principaux vœux de la Ligue du patrimoine, formulés à l'occasion de l'assemblée générale de Seelisberg, sont ainsi réalisés. Un tunnel de 4 km passera sous le Seelisberg. Comme on peut s'attendre à ce que la construction de cette route suscite l'implantation d'une masse de maisons de vacances, le conseiller technique de la Ligue a suggéré dans le rapport final de la commission que le gouvernement cantonal établisse un plan d'aménagement, avec une zone résidentielle strictement délimitée.

Commune de Schwytz. Expertise faite à la demande de la section de Suisse centrale et en collaboration avec elle. Les grands vergers qui s'étendent au sud du vieux bourg de Schwytz sont menacés par le lotissement. Par deux fois déjà, des plans de zonage ont été repoussés en scrutin populaire. Les autorités n'encourent donc aucun reproche. Elles ont rejeté il y a deux ans un projet de grand immeuble commercial. Le conseiller technique de la Ligue avait alors proposé une meilleure solution, dont s'est inspiré un nouveau projet. Mais celui-ci, pour des raisons d'architecture, ne donne pas non plus satisfaction. Le conseiller technique a donné à la commune de Schwytz de nouvelles directives. Les suites de cette affaire feront l'objet d'un prochain rapport.»

7. *Inventaire des paysages et monuments naturels d'importance nationale à protéger.*

Cette importante œuvre commune des Ligues du patrimoine et de la nature et du Club alpin suisse a trouvé provisoirement son terme au cours de l'année écoulée. L'inventaire comprend actuellement 106 objets, soigneusement examinés et choisis, qui doivent à l'avenir être placés sous la protection de la Confédération. Un recueil, soumis pour ratification aux comités des trois organisations, contient la description des paysages et monuments naturels retenus, avec mention de ce qui les menace déjà ou pourrait les menacer dans l'avenir, et des mesures de protection à prendre. Chaque objet figure sur une carte géographique, établie dans ses grandes lignes. La procédure de ratification a suscité de nouvelles demandes et propositions pour l'inventaire. Elles ont été examinées par la commission, dont les décisions figurent dans un rapport complémentaire.

La tâche de la commission est ainsi provisoirement achevée. Le 4 mai 1963 – nous sortons ici du cadre de ce rapport 1962 – l'inventaire a été unanimement approuvé par les comités réunis des trois associations. La commission de l'inventaire s'est reconstituée, avec les mêmes membres et le même président (M. H. Schmassmann, de Liestal), en se donnant cette fois une mission durable: examiner toutes les demandes de nouvelles inscriptions de sites naturels dans l'inventaire, faire rapport et propositions aux comités des trois associations. Elle devra en outre avoir l'œil sur les sites et monuments naturels portés à l'inventaire, et, si d'autres mesures s'imposent, formuler les propositions adéquates. Au président et aux membres de la commission, notamment à M. Léopold Gautier, représentant de la Suisse romande, qui ont offert leurs services pour cet important travail, va toute notre reconnaissance.

L'inventaire va donc être transmis aux autorités, afin qu'elles puissent en tenir compte dans la prochaine législation d'application découlant du nouvel article constitutionnel sur la protection des sites. Nous espérons pouvoir vous donner d'heureuses nouvelles à ce sujet dans le prochain rapport.

8 *Patois alémaniques.* Le professeur J. M. Bächtold, secrétaire de notre section patoisante, le « Bund Schwyzertütsch », nous présente le rapport suivant:

«La Ligue des patois alémaniques a décidé de participer à l'Exposition nationale 1964 à Lausanne en compagnie d'organismes analogues, réunis dans un groupe spécial. Elle travaille sans relâche à vivifier les dialectes dans les diverses parties du pays; tantôt elle suscite des adhésions, tantôt elle prêche dans le désert. Son office linguistique a expédié 405 affaires au cours

de l'année. Il envoie chaque mois à «L'Echo», journal des Suisses à l'étranger, une chronique du patois; il rédige des articles pour le Service de presse suisse, qui va même dans des journaux étrangers. Il rédige aussi les deux pages réservées au patois dans la revue « Heimatschutz », grâce auxquelles les lecteurs sont régulièrement informés des questions concernant les patois, et des nouvelles publications de la littérature patoisante (la composition typographique de ces deux pages sert à l'impression de tirages à part qui sont distribués à nos membres). Le service ainsi rendu par le « Heimatschutz » à sa section patoisante est lui aussi le très bienvenu. Par tous ces moyens, le public est informé du travail de la Ligue des patois alémaniques. »

9. *Service de presse et de propagande.* Ce service, très important pour la diffusion et le renforcement des idées du «Heimatschutz» est (pour ce qui concerne la Suisse alémanique) en mains de M. W. Zeller, à Zurich, qui nous communique ce qui suit:

«La presse nous a été largement ouverte pour la campagne qui a précédé le scrutin fédéral sur la protection des sites. Et lorsqu'on apprit que le thème de l'Ecu d'or serait la protection de la vallée de la Reuss, cela suscita un nouvel intérêt. De 148 envois d'articles originaux ou de photos légendées en 1961, nous avons passé à 155 en 1962, représentant un total de 10 178 900 exemplaires. D'autre part, 82 de nos reportages et articles ont paru en cours d'année (sans frais pour la Ligue) dans divers journaux.

Le fait que tout le matériel photographique (à l'exception de quelques photos d'animaux) provient de la collection du rapporteur facilite la propagande. Cela permet d'épargner des frais souvent élevés, et de mettre à la disposition de la Ligue un matériel intéressant. Dans la presse tessinoise et romande, une bonne partie aussi des illustrations provient de notre collection.

L'auteur de ces lignes s'est également chargé de toute la documentation photographique, en noir et blanc et en couleurs, pour l'inventaire des sites naturels d'importance nationale; ce qui a été pour lui un travail harassant. 1250 photos et 450 diapositives ont été tirées; la moitié de ces dernières ont été cédées au prix coûtant à la Ligue suisse pour la protection de la nature, dont les archives photographiques avaient un urgent besoin de rajeunissement.

Nous entretenons d'excellentes relations avec le Ciné-journal suisse, à Genève. Pendant deux jours entiers, un de ses opérateurs s'est mis à notre disposition pour prendre des vues de la Reuss. Dans une mesure sans cesse grandissante, nous attirons l'attention

des cinéastes sur les objets « Heimatschutz »; un film est actuellement en montage, qui montrera les divers aspects de notre activité. Par exemple, le restaurateur de l'église millénaire de St-Georges, à Rhäzüns, a été filmé non seulement dans ce sanctuaire grison, mais aussi dans son atelier, travaillant à la rénovation de statuettes d'autel de 1525; on a filmé aussi le grand toit de chaume de Mühlen, etc. Beaucoup de choses, en ce domaine, seront réalisées en 1963. Cette propagande nous est précieuse non seulement parce qu'elle ne nous coûte rien, mais aussi parce qu'elle atteint environ 600 000 spectateurs du Ciné-journal.

La collection de nos clichés en couleurs s'enrichit régulièrement et elle est intensivement mise à profit. Il nous semble particulièrement important de montrer les réalisations pratiques du « Heimatschutz ».

10. *Vente de l'Ecu d'or.* Le thème principal de la vente de 1962 a été la protection de la vallée argovienne de la Reuss. Ce choix s'est avéré heureux. La presse comme le grand public ont unanimement approuvé les projets de la Ligue pour la nature et de la Fondation pour la Reuss.

Dans l'ensemble de la Suisse, 777 177 écus ont été vendus (714 263 en 1961). Résultat magnifique, qui peut se comparer à un scrutin fédéral en faveur de la protection des sites, mais où les femmes suisses, qui aiment les enfants et le chocolat, ont heureusement le droit de vote! Bien entendu, les frais ont augmenté dans la même mesure, d'abord parce qu'aujourd'hui chaque écu nous revient à 24,5 centimes. Le bénéfice net a néanmoins passé de fr. 418 206.45 à fr. 460 118.80. Selon les accords en vigueur, la répartition de ce bénéfice a été la suivante:

	fr.
Part de la Ligue du patrimoine national (part préalable comprise)	217 717.70
Part de la Ligue suisse pour la protection de la nature . .	140 000.—
Versement au fonds commun des tâches d'importance nationale (dont 50 000 fr. pour la Reuss)	78 000.—
Versement au fonds commun pour les frais courants des deux Ligues	24 401.10
	460 118.80

De la part ordinaire du « Heimatschutz » (140 000 fr.), 80 %, soit 112 000 fr., ont été répartis entre les sections au prorata de leurs ventes respectives. Sur la somme restant dans la caisse de l'Ecu d'or, les versements suivants ont été faits:

Aux sections	fr. 112 000.—
<i>Aux institutions propres ou apparentées:</i>	
- Bureau technique	15 000.—
- Revue « Heimatschutz », y compris l'édition française	6 000.—
- « Il nostro Paese » (revue du patrimoine tessinois)	1 000.—
- Fédération nationale des costumes suisses, pour son concours lors de la vente de l'Ecu d'or et en faveur de son activité culturelle (danse et théâtre populaires, us et coutumes)	10 000.—
- Ligue des patois alémaniques	3 500.—
- Conseil des patoisants romands	1 500.—
- Association pour la protection des rives du lac de Zurich	3 000.—
- Commission pour l'inventaire des sites et monuments naturels d'importance nationale à protéger	1 588.—
<i>Subsides pour la restauration de monuments et publications:</i>	
- Restauration de l'église de pèlerinage St-Josse, à Blatten LU	20 000.—
- Restauration de la maison Casutt à Sagogn GR (remarquable maison peinte)	2 300.—
- Conservation d'une cloche d'église de 1491 à Kippel VS	1 000.—
- Remarquable ouvrage illustré de René Creux sur les enseignes d'auberges	4 000.—
- Reconstruction de la ferme à toit de chaume de Muhlen AG (2me subside)	10 000.—
- Tirage à part de l'article de la revue « Heimatschutz » No 3/4 1961 sur les antennes de télévision	1 500.—
- Restauration de la chapelle de Würzbrunnen en Emmental (première mention en 1148)	5 000.—
- Mise sous terre du réseau d'électricité de Guarda GR	3 000.—
- Conservation de la ruine de Steinsberg à Ardez GR	4 000.—
Total des dépenses	204 388.—

achetés par le grand public au moyen d'une collecte auprès des grandes entreprises économiques (commerce, banque, industrie, etc.). D'aucuns pourraient penser que de cette manière nous récoltons des sommes très importantes; mais cela ne va pas si facilement, d'abord parce que la troupe des solliciteurs qui assiègent les grandes entreprises est toujours plus nombreuse. Même dans celles qui consacrent d'importants subsides aux œuvres d'utilité publique, on est obligé de procéder à une équitable répartition, et les Ligues du patrimoine et de la nature, qui appartiennent encore aux nouveaux venus parmi les quémandeurs, ne doivent pas s'attendre qu'on les place d'emblée en tête de liste pour le partage du gâteau. Du moins avons-nous maintenant la certitude que la collecte auprès de l'économie suisse sera viable et appartiendra bientôt à la catégorie de celles auxquelles on pense régulièrement, si nous pouvons prouver que l'argent qui nous est confié est judicieusement utilisé. Mais, cette preuve, nous ne serons pas embarrassés pour la donner.

La collecte a été close au 31 mai 1962, avec un produit net de 162 949 fr. 60. Elle comprenait 1326 dons. Si l'on songe que nous nous sommes adressés à 7000 entreprises, on constate qu'il y en a beaucoup encore à gagner. Particulièrement réjouissant a été le don de 40 000 fr. des entreprises électriques de la vallée de Saas, en faveur de la restauration de l'église circulaire de Saas-Balen, monument religieux unique en Suisse. Pour le reste, le produit de la collecte, conformément à ce qui avait été annoncé, a été consacré avant tout à la restauration de Morcote.

A la fin de l'automne 1962, soit après la vente de l'Ecu d'or, nous avons entrepris la collecte 1962/63, dont le produit doit aussi servir à la protection de la Reuss. On constate aujourd'hui parmi les entreprises dirigeantes de l'industrie une vive compréhension à l'égard de la protection de vastes espaces naturels de délasserment. Aussi le but de la collecte a-t-il été bien accueilli, et il semble que le résultat de l'an dernier sera dépassé. La Fondation pour la Reuss a organisé une collecte spéciale auprès des entreprises argoviennes du commerce et de l'industrie particulièrement intéressées à la conservation de la vallée de la Reuss et dont le produit s'ajoutera à celui de notre collecte.

A la fin de l'année, il restait dans la caisse de l'Ecu d'or 55 058 fr. 55 - qui, depuis lors, ont été engagés pour de nouveaux objets.

11. *Le « Don de l'économie ».* Ainsi que nul ne l'ignore parmi nos membres, depuis 1960 nous complétons les sommes récoltées sous forme de centaines de milliers d'écus d'or

Remerciements. Il nous faut remercier aujourd'hui les artisans de ces deux collectes, qui les ont préparées; dirigées et conduites au succès; en premier lieu le grand chef de la troupe, *Albert Wettstein*, au « Heimethuus » à Zurich. De son jugement, de son énergie et de sa ténacité dépend le cours de toutes les campagnes.

W. Zeller nous a ouvert les portes de la télévision.

Comme toutes les années, la campagne de presse au Tessin a été conduite par *Camillo Valsangiacomo*, et en Suisse romande par *Claude Bodinier*, tant à la radio que dans la presse illustrée et la presse quotidienne. Le bel écu d'or pour la Reuss, avec un paysage à l'avant et un courlis au revers, a été gravé avec art et adresse par *Carl Fischer*, à Herrliberg. Inutile de dire que notre très vive reconnaissance va aussi à tous ceux qui dans les cantons, districts et communes, ont dirigé la vente, ainsi qu'aux écoliers qui nous ont aidés.

12. *Commission de l'Ecu d'or*. Toutes les décisions de principe concernant l'Ecu d'or et sa grande réalisation de l'année ont été discutées, pour être soumises aux comités des deux Ligues, au sein de la Commission de l'Ecu d'or, dans laquelle sont entrés, à côté des représentants du « Heimatschutz » et de la Protection de la nature, trois éminents représentants des milieux économiques: MM. *Ch. Aeschmann*, président de la S. A. Aar-Tessin, à Olten; *F. Hummler*, délégué à la défense nationale, économique, à Berne; et *R. Käppeli*, président et administrateur-délégué du conseil d'administration de la S. A. Ciba, à Bâle. Les décisions de cette commission ont recueilli une approbation sans réserve.

13. *Comptes*. Nous avons deux comptes distincts: les comptes ordinaires et ceux de l'Ecu d'or. Les premiers sont alimentés avant tout par les cotisations des membres, et leurs principales dépenses sont celles de la Revue et du secrétariat général. Les seconds comprennent les recettes et les dépenses de l'Ecu d'or et du Don de l'économie.

Le compte ordinaire se présente comme suit pour 1962:

<i>Recettes</i>	84 470.45	
Subside de la caisse de l'Ecu d'or en faveur de la Revue	6 000.—	90 470.45
<i>Dépenses</i>		103 099.47
<i>Excédent de dépenses</i>		<u>12 629.02</u>

Cela n'est pas particulièrement réjouissant! Et cela montre la pressante nécessité d'adapter enfin la cotisation de membre, qui n'a pas varié depuis 1949. Si la proposition du Comité central de l'augmenter de 2 fr. est acceptée par l'assemblée générale de 1963, notre ménage sera de nouveau en ordre.

Le compte extraordinaire (Ecu d'or) se présente comme suit:

Recettes:

Solde actif de 1961	21 728.85
Part de la Ligue du patrimoine au produit de la vente 1962	217 717.70
	<u>239 446.55</u>
Quote-part du don de l'économie (10 000 fr. pour la restauration de l'église Saint-Josse à Blatten LU, et 10 000 fr. pour la ferme à toit de chaume de Muhen AG)	20 000.—
<i>Recettes totales 1962</i>	<u>259 446.55</u>

Dépenses:

Parts des sections cantonales à l'Ecu d'or 1962	112 000.—
Subsides versés	68 888.—
Subsides octroyés mais non encore versés	23 500.—
<i>Total des dépenses</i>	<u>204 388.—</u>

Il restait donc au 31 décembre 1962 une somme de 55 058.55

qui depuis lors a été utilisée en grande partie pour de nouveaux subsides.

Voici encore les principaux chiffres concernant notre *état de fortune*. La fortune ordinaire a diminué du montant de notre déficit, passant de 94 548 fr. 35 à 81 919 fr. 33, somme placée en valeurs pupillaires.

Le compte ordinaire a été visé par les vérificateurs de comptes, MM. *Hans Rudolf Sängler*, à Langnau, et *Ernst Kohler*, à Gümliigen; le compte extraordinaire a été vérifié par la fiduciaire *Visura*, à Zurich. Ils ont été trouvés en ordre, ce qui nous dispense ici de plus longues explications. Les membres qui désireraient y voir de plus près peuvent demander les comptes détaillés à notre secrétariat général de Zurich. Ils ont été distribués à ceux qui ont participé à l'assemblée générale de Lucerne.

Dons et legs. Mme veuve *Maria Martha Trachsler-Maurer*, et M. *Martin Brunner*, ingénieur, tous deux décédés à Zurich, ont légué chacun à la Ligue suisse du patrimoine national une somme de 1000 fr.; nous honorons leur mémoire d'une pensée de vive gratitude, et nous recommandons leur exemple à tous ceux qui, au moment de rédiger leurs dernières volontés, se demandent comment ils pourraient être utiles à leur patrie.

De son vivant, M. *Robert Gass*, domicilié à Zurich, a tenu à marquer le cinquantième de son entrée à la section zuricoise, et par là au « Heimatschutz » suisse, en faisant don à l'une et à l'autre de 1000 fr., en témoignage de satisfaction et d'encouragement.

Voilà aussi un « bon exemple » pour ceux qui ont fréquenté longtemps notre Ligue.

Nous en remercions chaleureusement le donateur.

14. *Tour d'horizon.* L'événement le plus important de l'année qui fait l'objet de ce rapport a été la brillante *acceptation de l'article constitutionnel* relatif à la protection de la nature et à la sauvegarde du patrimoine national, par le peuple suisse. 442 559 citoyens, et tous les Etats, l'ont emporté sur un nombre de « Neinsager » pour une fois relativement modeste (116 856).

Mais ce nouvel apport à la Charte nationale n'est qu'un point de départ; une législation d'application pourra seule en éprouver la valeur. Le Conseil fédéral s'est mis à l'œuvre avec un empressement remarquable: trois jours après la décision populaire, il désignait la commission d'experts, placée comme la précédente sous la présidence du conseiller d'Etat Urs Dietschi, de Soleure; en font également partie: M. Huber, professeur de droit public à Berne, le professeur Imboden, de Bâle, des représentants de la Protection de la nature (entre autres le conseiller national Bächtold) et de l'administration, et, pour le « Heimatschutz », M. Kille, ingénieur, de Baden, et le président A. Rollier. Pour accomplir son travail, qui n'est pas facile, cette commission s'est subdivisée en trois sous-commissions. Son projet de loi doit être soumis au Conseil fédéral probablement dans le courant de mai.

Nous espérons et comptons que l'inévitable procédure de consultation sera abrégée dans toute la mesure du possible, de telle sorte que les Chambres fédérales puissent bientôt examiner le projet. Tant et aussi longtemps que la loi ne sera pas sous toit, il manquera à la Confédération, à bien des égards, la possibilité d'intervenir rapidement lorsque c'est nécessaire. Pour inciter du moins l'administration fédérale, maintenant déjà, à prendre en considération, dans le cadre de son activité propre, la protection des paysages, des sites historiques, des monuments et de la nature, conformément à l'alinéa 2 du nouvel article constitutionnel, le Conseil fédéral a envoyé en décembre une circulaire par laquelle, notamment, il habilite la commission fédérale des monuments et sites à donner de sa propre initiative, lorsque ce sera nécessaire, son avis pour l'accomplissement de cette tâche.

Pratiquement, la Ligue du patrimoine national attend de la législation à venir: une sûre garantie que la Confédération, dans le cadre de son activité propre, tiendra le plus large compte des vœux des Ligues pour la nature et le patrimoine, principalement en leur donnant, ainsi qu'aux associations apparentées, un droit de recours contre des décisions de l'administration fédérale; une aide financière substantielle à ses entre-

prises, lorsque les moyens des cantons, des communes, des ligues et des personnes privées ne suffiront pas, mais aussi des subventions allouées directement à notre Ligue pour soutenir sa tâche d'utilité publique; une base juridique claire et nette pour la création de réserves naturelles et la protection de sites historiques ou de monuments culturels d'importance nationale, que ce soit par voie contractuelle, ou, le cas échéant, par voie d'expropriation; enfin, une meilleure protection pour la flore et la faune menacées.

En ce qui concerne les *réalisations antérieures de l'Ecu d'or* qui requièrent en permanence notre sollicitude, nous sommes en mesure de donner les informations suivantes:

Les *îles de Brissago*, à l'administration desquelles nous collaborons, sont devenues au cours des années l'une des plus grandes merveilles du Tessin. Les jardins ne cessent de se développer et de s'enrichir. Le nouveau directeur du Jardin botanique de Zurich, le professeur F. Markgraf (qui a succédé à l'inoubliable professeur Däniker), et la commission des Jardins botaniques tessinois qui collabore avec lui, y acclimatent régulièrement de nouvelles plantes rares des pays chauds. C'est ainsi que l'an dernier – et pour la première fois en Suisse –, le lotus bleu a pu déployer ses merveilleuses corolles à la surface d'une eau que le soleil seul suffit à tempérer. – Le nombre des visiteurs reste considérable (70 000 à 80 000 par année) et permet, avec la subvention du canton, d'entretenir comme il sied le jardin et le bâtiment.

A *Werdenberg*, certaines gens ont l'impression que les choses ne vont pas assez vite. Ils s'attendaient apparemment à ce que la beauté de leurs demeures ressuscitât du jour au lendemain. La petite ville rajeunit cependant petit à petit. Il est toutefois malaisé, dans le Rheintal comme partout, de trouver les maîtres d'état et la main-d'œuvre nécessaires à des travaux de rénovation.

A *Morcote* aussi l'établissement des plans est terminé. Sous les arcades, les premiers travaux de restauration sont en cours; des travaux plus importants suivront en 1963. Le comité a pris l'importante décision de s'occuper aussi de la protection des terrains qui séparent le village de la vieille église perchée au sommet de la colline. Là comme ailleurs, il est arrivé ce qui arrive dans la plupart des entreprises de restauration: une chose en appelle une autre et la tâche grandit à mesure qu'on s'y attelle. Mais nos amis tessinois ont bon espoir de mener à bonne fin l'œuvre prévue. – Nouveau et très important est le projet cantonal de faire passer la grande route par un tunnel, percé der-

rière le village, sous la montagne, de manière à délivrer les habitants de l'énorme circulation qui, actuellement, est devenue insupportable.

Fribourg. C'a été une joie particulière pour le « Heimatschutz » d'apprendre que le Conseil d'Etat de Fribourg renonçait à la construction d'un nouveau bâtiment administratif à la rue des Bouchers, et que les anciens immeubles menacés, au centre de la vieille ville, seraient non seulement épargnés, mais restaurés et aménagés en appartements confortables. L'heureux tournant s'est produit lorsqu'une société industrielle s'est déclarée prête à acquérir les maisons et à les transformer pour y loger ses employés supérieurs. Cette issue d'un combat mené avec passion pour la défense d'une vieille ville très gravement menacée aura été un cas unique dans l'histoire des monuments culturels du pays.

Mais les fantaisies des démolisseurs et constructeurs ne s'exercent pas seulement au détriment des vieux bourgs: elles visent aussi à transformer du jour au lendemain la solitude des vallées alpêtres en stations touristiques.

C'est par la presse qu'on apprit la nouvelle, à première vue invraisemblable, du projet de construction à *Fafleralp*, tout au fond du Loetschental, d'un gigantesque centre de sports d'hiver et d'été, avec des hôtels d'une contenance totale de 5000 lits. Fafleralp, où les fondateurs du « Heimatschutz » s'étaient réunis dans la modeste auberge édiflée là-haut, pour pouvoir passer leurs vacances dans la paix absolue de la montagne! Nous nous sommes mis en relation avec les promoteurs du projet, et avons bien dû constater qu'il était tout à fait sérieux. Si et dans quelle mesure il sera réalisé, voilà qui n'apparaît pas encore clairement. La Ligue du patrimoine, bien entendu, déplore que de nos jours le tourisme de masse gagne jusqu'aux vallées les plus reculées; mais elle ne peut méconnaître non plus que cette méthode offre la possibilité d'édifier de nouvelles stations de toutes pièces, conformément aux conceptions modernes, alors que jusqu'à présent la plupart des stations pâtissent de devoir se développer à partir d'un village qu'elles enlaidissent, envahissent et font « éclater » de toutes parts. La Ligue peut donc difficilement faire une opposition de principe, a priori, au projet de centre touristique de Fafleralp.

Elle a eu l'occasion de faire valoir ce même point de vue à propos d'un projet analogue et dont elle s'est déjà occupée: la construction d'une nouvelle station de sport en Gruyère, baptisée « *Moléson-Village* ». Cela a d'ailleurs suscité une divergence de vues momentanée avec une partie de nos amis gruériens. La section de Fribourg a demandé à notre conseiller technique, l'architecte

Max Kopp, de se prononcer sur les plans dressés par le professeur Dunkel, de Zurich, et ses effets probables sur le paysage environnant. Son avis a été favorable et a surpris les « Amis de la Gruyère », qui avaient espéré que l'architecte-conseil du « Heimatschutz » émettrait une opinion diamétralement opposée. La section de Fribourg nous a alors demandé, pour nouvel examen, d'envoyer sur place une petite commission d'experts-architectes de la Ligue. Or, celle-ci est arrivée aux mêmes conclusions que notre conseiller technique: il s'agit, certes, d'un projet très moderniste, mais remarquable du point de vue architectural. Une altération du visage traditionnel de la Gruyère n'est pas à redouter, vu que Moléson-Village doit être édifié dans une partie de la vallée qui est éloignée et à peu près inhabitée.

Le problème de l'adaptation de l'architecture aux régions rurales a d'ailleurs occupé le Comité central sous un autre rapport. Il s'agissait de prendre position au sujet des *nouvelles constructions agricoles*. La discussion a été amorcée dans la Revue, mais il y faudra encore du temps. Une *commission d'experts*, sous la présidence du président bernois, M. P. Arbenz, s'est mise au travail et examine si et comment un cachet proprement régional pourra être donné à l'avenir aux maisons paysannes, sans retomber dans le « moyen âge ».

Parmi les tâches que le nouveau président a proposées à notre Ligue pour le proche avenir – et le Comité central y a souscrit avec joie – figure un *inventaire des monuments et sites historiques d'importance nationale à protéger*. Ce sera le pendant nécessaire de l'inventaire des monuments naturels. Quand ces lignes paraîtront, la grande commission de ce nouvel inventaire sera formée. Il a été prévu que son président serait l'architecte Hermann von Fischer, de Berne, conservateur cantonal des monuments historiques. Bien que cet inventaire doive s'édifier sur des bases différentes et que de grands travaux préparatoires soient déjà faits, il sera lui aussi très important et, comme l'inventaire des sites naturels, ne prendra toute sa valeur pratique que lorsqu'il sera achevé: il sera alors difficile de ne pas le prendre en considération. Nous espérons pouvoir vous donner de bonnes nouvelles l'an prochain sur les progrès de cet important travail.

Nous regardons vers l'avenir avec confiance et en pleine conscience de la valeur de notre tâche, disons même de notre mission. Comme toutes choses, au demeurant, la Ligue du patrimoine national doit évoluer, et marcher avec son temps. Ainsi sa voix, nous en sommes certains, continuera d'être entendue à l'avenir.

E. Laur

(adaptation française de C. B.)